

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**MARDI 22 AOÛT 2017 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9**

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Parent Commissaires	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	GH
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	P
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	GH
Richard Gagnon	Abs.	Kenneth Waterhouse	GH
Gary Holliday	P		
Joy Humenuik, <i>vice-présidente</i>	P	DC	
Mary-Ellen Kirby	P	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Frank MacGregor	GH	Directeur général, Christian Provencher	P
Alice McCrory	P	Directrice générale adjointe et directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey	P
Michael Murray, <i>président</i>	P	Directeur des ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Tina Pezzi-Bilodeau	Abs.	Directeur des Services financiers, Sophie Leduc	Abs.
À confirmer	--	Directeur des opérations, Michel Soucy	P

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*
Matthew McCully, the Record

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19:15.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'AGENDA

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire J. Humenuik d'accepter l'ordre du jour du 22 août 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 JUIN 2017

Résolution no. ETSB17-08-01

Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2017

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2017 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 27 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association*, souhaite aux membres du Conseil une excellente nouvelle année scolaire..

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Il n'y a pas de reconnaissance de l'excellence.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Nomination d'un directeur 50% à l'École primaire de Mansonville et d'un directeur adjoint 50% à l'École secondaire Massey-Vanier

Résolution no. ETSB17-08-02

Nomination d'un directeur 50% à l'École primaire de Mansonville et d'un directeur adjoint 50% à l'École secondaire Massey-Vanier

ATTENDU QUE le poste de directeur à l'École primaire de Mansonville est vacant suite à la nomination de Mme Catherine Canzani à l'École primaire de Waterloo;

ATTENDU QUE le poste de vice-président à l'École secondaire Massey-Vanier est vacant suite au départ à la retraite de Mme Petra Bardon-Stroebele;

ATTENDU QUE le candidat sélectionné possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande cette personne à l'unanimité au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat approuvé sera soumis à une période de probation de deux ans et à un processus d'évaluation de la performance;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie que le Conseil des commissaires nomme M. David Scott à titre de directeur 50% à l'École primaire de Mansonville et à titre de vice-président 50% de l'École secondaire Massey-Vanier, à compter du 14 août 2017.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Nomination d'une direction adjointe 100% à l'École secondaire Massey-Vanier

Résolution no. ESTB17-08-03

Nomination d'une directrice adjointe 100% à l'École secondaire Massey-Vanier

ATTENDU QUE le poste a été affiché dans l'ensemble du territoire de la CSET au moyen du processus d'affichage interne à l'intention des membres de l'ETASA et de la direction;

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe à l'École secondaire Massey-Vanier est vacant suite au départ à la retraite de Mme Petra Bardon-Stroebele et également par la nomination de M. David Scott à titre de directeur de l'École primaire de Mansonville;

ATTENDU QUE la candidate approuvée possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande cette personne à l'unanimité au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE la candidate approuvée sera assujettie à une période de probation de deux années et à un processus d'évaluation de la performance;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires nomme Mme Diane Sherrer-Vokey à titre de directrice adjointe de l'École secondaire Massey-Vanier, et ce, à compter du 14 août 2017.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Nomination d'une directrice des Services complémentaires

Résolution no. ETSB17-08-04

Nomination d'une directrice des Services complémentaires

ATTENDU QUE la nouvelle structure administrative du Centre administratif a été présentée et approuvée par le Conseil des commissaires qui a eu lieu le 27 juin 2017;

ATTENDU QUE la candidate approuvée possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande cette personne à l'unanimité au Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le Commissaire G. Holliday que le Conseil des Commissaires nomme Mme Gail Kelso à titre de directrice des Services complémentaires, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Démission d'un commissaire – Circonscription no. 2

Résolution no. ETSB17-08-05

Démission d'un commissaire – Circonscription no. 2

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire P. Laberge d'accepter la démission de M. Gregg Thomson, commissaire représentant la circonscription no. 2, à compter du 29 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité

Le Conseil des commissaires exprime sa reconnaissance envers M. Thomson pour les nombreuses années durant lesquelles il a servi la Commission scolaire Eastern Townships en tant que commissaire et aussi comme bénévole à diverses occasions. C'est avec regret qu'ils acceptent sa démission.

7.5 Période de nomination – Élection partielle circonscription no. 2

Résolution no. ETSB17-08-06

Période de nomination – Élection partielle circonscription no. 2

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que la période de nomination pour l'élection partielle dans la circonscription no. 2 soit jusqu'au dimanche 29 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

7.6 Nomination d'un président d'élection et d'une adjointe au président d'élection

Résolution no. ETSB17-08-07

Nomination d'un président d'élection et d'une adjointe au président d'élection

ATTENDU QUE l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires* stipule que le directeur général de la commission scolaire, M. Christian Provencher, est d'office le président d'élection;

ATTENDU QUE, compte-tenu de ses autres mandats, le directeur général doit être remplacé à titre de président d'élection pour l'élection partielle du 29 octobre 2017;

ATTENDU QUE les membres de l'équipe de la direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships recommandent Éric Campbell, secrétaire général/communications et développement des partenariats avec la communauté;

ATTENDU QUE les membres de l'équipe de la direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships recommandent Josée Audette, technicienne aux archives;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de nommer Éric Campbell à titre de président d'élection et Josée Audette, à titre d'adjointe au président d'élection dans le cadre de l'Élection partielle du 29 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

7.7 Le Fonds James Strickland

Résolution no. ETSB1-08-08

Le Fonds James Strickland

ATTENDU QUE M. James Strickland a légué une somme de 160 488,55 \$ à la Commission scolaire Eastern Townships pour subvenir aux élèves dans le besoin;

ATTENDU QUE M. Strickland souhaitait que ce soutien soit alloué spécifiquement aux élèves des écoles primaires dont les familles ont besoin d'aide pour offrir des repas nourrissants à ces dits enfants;

ATTENDU QUE, la Commission scolaire Eastern Townships a créé un fonds spécifique, nommé le Fonds James Strickland, afin de soutenir les programmes de déjeuners des écoles et d'autres initiatives semblables;

ATTENDU QU'une procédure a été mise en place par la commission scolaire afin de donner aux écoles l'accès aux fonds conformément au testament de M. Strickland;

ATTENDU QUE afin de respecter le souhait de M. Strickland, la distribution privilégiera les élèves de l'École primaire de Lennoxville;

ATTENDU QU' afin de prolonger plus longtemps le soutien aux écoles, un montant de 150 000 \$ sera investi en capital et seuls les intérêts seront distribués annuellement aux écoles;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'accepter ce don, de créer un fonds et de contribuer, tel que décrit ci-haut, aux programmes de déjeuner dans les écoles et à d'autres initiatives semblables, afin de soutenir l'apprentissage des élèves en contribuant financièrement pour offrir des repas nourrissants aux élèves éprouvant des besoins à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente verbalement un rapport écrit dans lequel il souligne les points suivants:

- Bienvenue pour cette nouvelle année scolaire

Un exemplaire du rapport écrit du directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président énonce verbalement les points suivants contenus dans son rapport écrit :

- Bienvenue à ce début d'une nouvelle année scolaire
- Merci à tout le personnel pour les nombreuses réalisations précédentes.

Un exemplaire du rapport écrit du directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

9. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du comité exécutif de ce soir:

- Début d'une nouvelle année scolaire
- Nominations administratives
- Plan d'embauche

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

9.2.1 Présentation du directeur général

Le directeur général présente les nouvelles nominations pour la nouvelle année scolaire.

Il mentionne aussi qu'il a participé à la *Petite Boucle du Grand Défi Pierre Lavoie*. Il représentait et amassait des fonds pour l'École primaire de Sherbrooke qui participait également au défi Cube Énergie du *Défi Pierre Lavoie*. Il est fier d'avoir récolté 950 \$ et de remettre cette somme à l'École primaire de Sherbrooke qui servira à l'achat d'équipement d'éducation physique.

Le directeur général a mentionné également l'activité d'équipe organisée par les administrateurs le jeudi 17 août 2017. Il présente également le contexte actuel de l'organisation.

Le commissaire G. Barnett mentionne que la première réunion du comité de gouvernance et d'éthique aura lieu le 12 septembre 2017.

9.3 Comité consultatif de vérification

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, mentionne qu'elle n'a aucune information à transmettre puisqu'aucune réunion n'a eu lieu.

Elle informe également les membres du Conseil que la prochaine réunion du comité consultatif de vérification aura lieu le 19 septembre.

9.3.1 Finances

La présidente du comité consultatif de vérification présente les résolutions suivantes:

9.3.1.1 Signataires autorisés pour les écoles/centres

Résolution no. ETSB17-08-09

Signataires officiels pour les écoles/centres

ATTENDU QUE la Banque CIBC demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles de la CSET, incluant l'École primaire de Mansonville;

ATTENDU QUE de nouvelles attributions aux postes de direction ont changé les noms des représentants de cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie que la personne suivante soit autorisée à signer les documents bancaires au nom de cette école, et ce, à compter du 22 août 2017:

École primaire de Mansonville

David Scott (ajouté)
Catherine Canzani (enlevé)

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Signataires autorisés pour les écoles/centres**Résolution no. ESTB17-08-10****Signataires autorisés pour les écoles/centres**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (« CSET ») a désigné la Banque Nationale comme fournisseur de ses services bancaires;

ATTENDU QUE la soumission acceptée reçue de la Banque Nationale incluent les services bancaires pour les écoles et les centres;

ATTENDU QUE la Banque Nationale demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles de la CSET;

ATTENDU QUE de nouvelles attributions à la direction ont changé les noms des représentants à l'École secondaire Massey-Vanier et au Centre Brome-Missisquoi – Éducation des adultes;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de leur école ou de leur centre respectifs :

École secondaire Massey Vanier

Diane Vokey (ajouté)

Petra Bardou-Stroebele (enlevé)

Centre Brome-Missisquoi – Éducation
aux adultes

Pierre Morin (ajouté)

Danielle Faubert (ajouté)

Philippe Conn (enlevé)

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Changement d'institution bancaire et signataires autorisés pour l'École primaire Saint-François**Résolution no. ETSB17-08-11****Changement d'institution bancaire et signataires autorisés pour l'École primaire Saint-François**

ATTENDU QUE l'École primaire Saint-François détient présentement un compte bancaire à la succursale de Richmond de la Banque Nationale;

ATTENDU QUE la directrice de l'école a été informée de la fermeture de la succursale de Richmond de la Banque nationale;

ATTENDU QUE la succursale de la Banque Nationale la plus proche est située à Windsor;

ATTENDU QUE l'école a demandé de transférer son compte bancaire à la Banque canadienne impériale de commerce (BCIC), située à Richmond;

ATTENDU QUE la BCIC demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom de la Commission scolaire Eastern Townships pour l'École primaire Saint-François;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que les services bancaires pour l'École primaire Saint-François soient transférés de la Banque Nationale à la BCIC;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de leur école respective :

École primaire Saint-François

Louise Goodfellow (Retchless)
Patricia Kendall

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Bâtiments et terrains

9.3.2.1 Demande auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour obtenir de l'espace additionnel à l'École primaire de Drummondville

Résolution no. ETSB17-08-12

Demande auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour obtenir de l'espace additionnel à l'École primaire de Drummondville

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a l'obligation d'offrir à ses élèves un espace propice à l'apprentissage;

ATTENDU QUE les régions desservies par l'École primaire de Drummondville font face à une importante hausse démographique;

ATTENDU QU'IL a été nécessaire de louer de l'espace temporairement afin d'accueillir la population étudiante actuelle à l'École primaire de Drummondville;

ATTENDU QUE conformément aux critères du MEES et aux projections d'inscriptions étudiantes de 2017 à 2022, l'École primaire de Drummondville a besoin d'espace additionnel;

ATTENDU QUE l'analyse de l'espace disponible pour les élèves dans l'édifice de l'École primaire de Drummondville confirme le besoin d'espace additionnel afin de servir adéquatement la population étudiante de l'École primaire de Drummondville;

ATTENDU QUE le besoin d'espace additionnel justifie la construction d'une nouvelle expansion scolaire ou majeure de l'école existante pour adéquatement servir la population scolaire d'École primaire Drummondville justifie la construction d'une nouvelle école ou d'un agrandissement important de l'école actuelle afin de servir adéquatement la population étudiante de l'École primaire de Drummondville;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships doit soumettre les demandes pour de l'espace additionnel dans le cadre du programme *Plan quinquennal des infrastructures 2018-2028* avant la fin de la présence année scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory que la Commission scolaire Eastern Townships soumette une demande au MEES dans le cadre du programme *Plan quinquennal des infrastructures 2018-2028* pour la construction d'une nouvelle école ou pour l'agrandissement de l'école actuelle à Drummondville;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.1 Renouvellement de l'entente de location avec le CLSC de Stanstead

Résolution no. ETSB17-08-13

Renouvellement de l'entente de location avec le CLSC de Stanstead

ATTENDU QUE le *Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie - CHUS)* a une entente de location avec la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) depuis le 1^{er} juin 1997, pour le CLSC de Stanstead;

ATTENDU que l'entente de location prend fin le 31 mai 2007 et a été renouvelée lease sur une base annuelle depuis le 31 mai 2007;

ATTENDU QUE la CSET et le *CIUSSS de l'Estrie – CHUS* ont convenu d'une entente de location d'une durée de trois ans débutant le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2020;

ATTENDU QUE cette nouvelle entente de location comprend une clause de renouvellement annuelle après le 30 septembre 2020;

ATTENDU QUE le montant négociée dans le cadre de l'entente de location qui a été négociée est considérée comme acceptable ainsi que toutes les autres conditions qui y sont stipulées;

ATTENDU QUE le montant de la location pour la première année est légèrement plus élevé que 56 000 \$ incluant des clauses d'indexation;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien d'autoriser la signature de l'entente de location entre la CSET et le *CIUSSS de l'Estrie – CHUS* concernant le CLSC de Stanstead; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 CLSC de Stanstead – Contrat de maintenance

Résolution no. ETSB17-08-14

CLSC de Stanstead – Contrat de maintenance

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a l'intention de signer un bail de 3 ans avec le *Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie - CHUS)* concernant le CLSC de Stanstead;

ATTENDU QUE la CSET doit établir un contrat concernant la maintenance des locaux du CLSC de Stanstead:

ATTENDU QUE le *CIUSSS de l'Estrie* assumera tous les coûts reliés au contrat de maintenance et sera responsable de superviser le maintien des services pour les locaux;

ATTENDU QUE l'embauche d'un concierge se fera sous la forme d'un contrat de trois ans, comprenant une clause de fin de contrat incluant un avis de 90 jours;

ATTENDU QUE le coût total de la maintenance, dans le contrat d'une durée de trois ans, est de 52 545 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien d'autoriser la signature du contrat de maintenance; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 Délégation au Directeur général ou au directeur des Opérations de certaines fonctions du Conseil des Commissaires

Résolution no. ETSB17-08-15

Délégation au Directeur général ou aux directeur des Opérations de certaines fonctions du Conseil des Commissaires

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est en processus de planification et travaille afin d'augmenter son rendement énergétique et de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles pour ses établissements et infrastructure, afin de réduire ainsi son empreinte carbone;

ATTENDU QUE la CSET aimerait profiter des avantages du programme (Mesure 50643) du *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* dans le but d'aider les commissions scolaires à rendre leurs établissements écoresponsables;

ATTENDU QUE pour faciliter le processus de planification et de respecter les objectifs ci-haut-mentionnés, certaines fonctions du Conseil des commissaires tel que stipulé dans la *Loi sur les contrats des organismes publics* et les règlements en découlant, doivent être déléguées au directeur général et/ou directeur des opérations;

ATTENDU QUE cette délégation de fonctions est destinée à conférer la juridiction pleine et exclusive de toutes les demandes concernant le sujet de la délégation, tel que mentionné ci-haut, et comprend également toute action dérivant de cette compétence ou qui est utile à son implantation;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires déléguera au directeur général ou au directeur des opérations les responsabilités qui doivent être assumées par un représentant de l'organisation conformément à la section 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU QUE l'autorité déléguée à prendre une décision ou à poser une action comprend également le pouvoir de ne pas le faire, ou de le faire en partie, ou d'annuler une décision ou une action en cours, le cas échéant;

ATTENDU QUE les fonctions déléguées dans le cadre de cette résolution seront accomplies dans le respect des lois, règlements, règles budgétaires, politiques et ententes collectives en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires conserve le contrôle et peut demander au directeur général ou au directeur des opérations de rendre compte de leur performance dans le cadre des actions requises par ce règlement;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires peut réviser, annuler ou rappeler, en tout ou en partie, les fonctions déléguées dans cette résolution ou annuler cette résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que cette résolution entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public pour son adoption, conformément avec les dispositions de l'article 349 de la *Loi sur l'enseignement public*, et demeurera en vigueur jusqu'au 30 septembre 2018. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que cette délégation de fonctions soit en vigueur rétroactivement pour toute documentation concernant l'École primaire de Sutton déjà signée.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.5 Contrats de transports pour le secteur ouest

Résolution no. ETSB17-08-16

Contrats de transports pour le secteur ouest

ATTENDU QUE la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et la Commission scolaire Eastern Townships ont entrepris conjointement des négociations avec les transporteurs scolaires pour le secteur ouest;

ATTENDU QUE l'entente a été négociée pour une période de 5 ans et est considérée acceptable compte-tenu des limites du budget de la Commission scolaire Eastern Townships ainsi que les autres conditions de l'entente;

ATTENDU QUE la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a adopté une résolution afin de signer les contrats de 5 ans avec les transporteurs du secteur ouest, conformément à l'entente intervenue entre la Commission scolaire du Val—des-Cerfs et la Commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU QUE les contrats de 5 ans à être signés sont conformes aux règles budgétaires du *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)*;

ATTENDU QUE le montant total stipulé à tous les contrats à être signés avec les transporteurs du secteur ouest, selon l'entente, s'élève à 3 071 232,05 \$ pour la première année (excluant les taxes, ristournes, et tout autre ajustement requis conformément au contrat);

IL EST PROPOSÉ PAR Commissaire G. Holliday d'approuver les contrats d'une durée de 5 ans avec les transporteurs du secteur ouest, en conformité avec l'entente intervenue entre la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et la Commission scolaire Eastern Townships;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ par le commissaire G. Holliday que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Comité consultatif des Services éducatifs

La directrice des Services pédagogiques présente la résolution suivante:

9.4.1 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Résolution no. ETSB17-08-17

Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

ATTENDU QUE certaines de nos écoles, en vertu de leur approche École en santé, aimeraient travailler avec un représentant du Conseil Sport Loisir de l'Estrie;

ATTENDU QUE seulement des écoles secondaires ou des commissions scolaires peuvent adhérer au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie;

ATTENDU QUE pour adhérer, une école doit présenter une résolution de son Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE les frais d'adhésion annuels pour l'année 2017-2018 sont de 120 \$;

ATTENDU QUE cette somme sera payée par les Services Éducatifs;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire P. Laberge que la Commission scolaire Eastern Townships renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2017-2018 afin que nos écoles puissent profiter de leurs services.

Adoptée à l'unanimité

Elle mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Services éducatifs aura lieu le 5 septembre 2017.

9.5 Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des communications, le commissaire D. Brodie, mentionne qu'il n'a aucune information à transmettre puisqu'il n'y a eu aucune réunion.

Il mentionne aussi que la prochaine réunion du comité consultatif des communications est fixée au 21 septembre 2017.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

Le président du comité consultatif des ressources humaines, F. MacGregor, mentionne qu'il n'a aucune information à transmettre puisqu'il n'y a eu aucune réunion.

Le président mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est fixée au 10 octobre 2017.

9.7 Comité consultatif du transport

Le président du comité consultatif de transport, le commissaire G. Holliday, mentionne qu'il n'a aucune information à transmettre puisqu'aucune réunion n'a eu lieu.

Le président indique également que la prochaine réunion est fixée tentativement au 10 octobre 2017.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée

La présidente du comité consultatif de l'éducation spécialisée, la commissaire parent Cindy Véronneau, mentionne qu'elle n'a aucune information à transmettre puisqu'aucune réunion n'a eu lieu.

Le président mentionne aussi que la prochaine réunion aura lieu en septembre.

10. COMITÉ DE PARENTS

Le président du Comité de parents, le commissaire parent P. Laberge, mentionne qu'il n'a aucune information à transmettre puisqu'aucune réunion n'a eu lieu.

Le président indique également que la prochaine réunion du comité de parents aura lieu le 11 octobre 2017.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉLÈVES

La commissaire J. Humenuik, au nom du comité consultatif des élèves, mentionne qu'elle n'a aucune information à transmettre puisqu'aucune réunion n'a eu lieu.

Le président mentionne aussi que la date de la prochaine réunion du Comité consultatif des élèves n'est pas encore établie.

12. ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES (ACCSAQ)

Le poste de directeur exécutif n'a pas encore été comblé.

Le président de l'ACCSAQ a également proposé un dépense de 66 000 \$ afin d'embaucher une firme spécialisée pour élaborer un nouveau plan stratégique au sein de l'organisation. Comme membre du conseil d'administration de l'ACCSAQ, M. Murray exprime son opposition à cette dépense. L'assemblée générale annuelle aura lieu plus tard en octobre.

13. RAPPORT DE LA SOFIE

La commissaire J. Humenuik mentionne qu'elle n'a aucune information à transmettre car il n'y a aucune réunion.

Elle mentionne également que la date de la prochaine réunion de la SOFIE n'a pas encore été fixée.

14. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire P. Laberge informe les membres du Conseil que l'assemblée générale annuelle de l'École primaire de Sherbrooke aura lieu le 28 août 2017 à 17 h.

Le directeur général, C. Provencher, a été invité à présenter le montant d'argent qu'il a recueilli dans le cadre de *La Petite Boucle du Grand Défi Pierre Lavoie*.

Le président explique aux membres du Conseil des commissaires qu'il a soumis le problème des Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) au ministre de l'immigration et au ministre de l'éducation afin de faciliter les procédures nos élèves internationaux. Depuis que les procédures ont été changées, les délais d'obtention des CAQ sont plus longs. Notre député, M. Reid, a aussi été informé de la situation.

15. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général, E. Campbell, mentionne avoir reçu une lettre de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David.

En réponse à l'invitation de Mme David à l'effet de proposer la candidature d'une personne oeuvrant à la Commission scolaire Eastern Townships pour devenir membre du *Conseil d'administration du Cégep Granby Haute-Yamaska*, **IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik de soumettre la candidature du directeur général, C. Provencher, à titre de membre du Conseil d'administration du Cégep Granby Haute-Yamaska.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Matthew McCully

M.. McCully demande s'il peut informer le Conseil d'un prochain événement, soit le prochain concert *Musiécole* qui aura lieu le 30 septembre 2017 au Théâtre *Centennial*. Les sommes d'argent qui seront récoltées seront versées au comité de « United in Music ». Les billets sont déjà en vente.

17. VARIA

N/A

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, la commissaire A. McCrory recommande d'ajourner la réunion à 20 h 55.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC

2017-08-23